



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



15097203

TRIBUNAL DE COMMERCE

29 JUIN 2015

DIVISION MONS
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0458.220.773.

Dénomination

(en entier) : **FAMILY CENTER AIRPORT**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Chaussée de Mons 544 - 7100 LA LOUVIERE (SAINT-VAAST)

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination d'un deuxième administrateur délégué - Gestion journalière : précisions.

Les administrateurs, réunis en Conseil le 26 mai 2015, ont nommé un deuxième administrateur délégué, soit la S.P.R.L. V.A.L.INVEST - Numéro d'entreprise : 0566.933.425 -, ayant son siège social à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Rue Provinciale 7 et dont le représentant permanent est son gérant, Monsieur Anastase TATSIS (N.N. 65.02.08-153-16), domicilié à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Rue Provinciale 7.

Les administrateurs délégués exerceront séparément leurs pouvoirs, dans le cadre de la gestion journalière.

Le Conseil d'Administration a confirmé, tant pour le passé que pour l'avenir, qu'il a toujours entendu donner à chaque administrateur délégué, pouvant agir seul dans ce cadre, notamment le droit de mettre fin à tout contrat d'emploi ou de travail, pour tout motif et par toutes modalités arrêtées par lui. Ces pouvoirs comprennent le droit de mettre fin pour motif grave, avec préavis presté ou moyennant indemnité, aux contrats précités.

Il est donc précisé, pour autant que de besoin, que la gestion journalière comprend spécifiquement le droit de conclure et de mettre fin aux contrats de travail, de collaboration indépendante et d'intérimaire, sous la seule signature d'un administrateur délégué.

S.P.R.L. V.A.L.INVEST, administrateur délégué,
par son représentant permanent, Anastase TATSIS.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature